

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 146

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une œuvre de longue haleine, une véritable éducation morale et civique qu'il s'agit de mener de front avec notre propagande politique ordinaire, où nous suivons les chemins battus à côté des hommes, mais en évitant encore plus soigneusement qu'eux tout ce qui rabaisse la politique au niveau d'une bataille où toutes les armes sont bonnes. Nous travaillons donc au réveil de chaque femme, individuellement. Tâche immense, car une majorité écrasante — et ce ne sont vraiment pas les pires — éprouve encore une aversion profonde contre la politique. Tandis que celles des partis ultra-religieux, longtemps absolument réfractaires au suffrage féminin, ont été immédiatement enrôlées sans le moindre effort, depuis le moment où le suffrage a été proclamé, tant elles sont habituées à obéir les yeux fermés à leurs conducteurs spirituels... Aussi, pas une ne manquera aux scrutins. Il y a là une discipline remarquable.

Par contre, une fois réveillées, comprenant enfin l'importance de notre influence politique libérale dans son rôle moral, éducateur et pacificateur, nos femmes ne le cèdent en rien à celles des partis de la gauche qui luttent déjà depuis des années — et en général notre zèle dépasse de beaucoup celui des hommes de notre parti,

Là où le groupe féminin a été bien organisé, ce sont même les femmes qui ont entraîné les hommes, et jamais le parti libéral n'a déployé une activité aussi intense. Malheureusement un vent de folie séparatiste menace de ruiner nos efforts : une trentaine de nouveaux partis politiques ont surgi en quelques mois, fruits maladroits de certains intérêts locaux ou de candidats évincés. Nous aurons donc à choisir entre 49 listes différentes, contenant chacune de cinq à dix noms. Il est curieux de constater que cette crue insensée s'est produite juste au moment où l'on a introduit le suffrage universel, le suffrage féminin et la proportionnelle.

II. Après les élections

La droite a eu une majorité écrasante. L'influence de la femme a certainement renforcé énormément les partis religieux.

Huit femmes ont pourtant été élues : résultat assez satisfaisant au point de vue féministe, puisqu'il dépendait uniquement de la bonne volonté masculine. Car dans presque tous les partis les femmes n'ont guère su influencer la composition des listes.

Sur 22 députés socialistes, 2 femmes ont été élues. Sur 5 démocrates, 1. Sur 10 libéraux, 1, notre parti ayant subi des pertes sérieuses. Par contre, une femme a été nommée à l'unique place échue à un autre parti libéral, dont le chef, très âgé, lui a cédé sa place. Les catholiques ont élu 2 femmes sur 32. Les protestants 1 sur 11. Seuls les protestants orthodoxes au nombre de 16 n'ont pas mis une seule femme sur leur liste.

Désappointées pour notre parti... oui, nous le sommes. Mais pleins de courage cependant pour l'avenir. Car la campagne, menée comme nous le faisons toutes, est une véritable œuvre sociale, dont nous sentons de plus en plus la haute portée morale vis-à-vis des grandes questions humanitaires et économiques qui nous touchent de plus près. Nous savions d'avance que notre parti ne pourrait pas aspirer au pouvoir. Mais nos idées marchent. Elles commencent même à pénétrer dans les partis qui nous sont opposés.

Elles feront leur chemin !

Haarlem, 10 juillet 1922.

P. DE H.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

NEUCHÂTEL. — L'Union féministe pour le Suffrage a tenu son assemblée annuelle le 14 juin. Le rapport du Comité mentionne l'étude qui a été faite du régime des tutelles; mais la question, intéressant tout le canton, a été transmise au Comité Cantonal. L'U. F. S. a consacré une soirée au compte-rendu du Congrès des intérêts féminins, présenté par quatre personnes qui y ont assisté. Le 28 octobre 1921, M^{lle} Gourd nous apportait le récit palpitant de la campagne et de la votation genevoise. Le 30 novembre, le public était convié à entendre la conférence très documentée de M^{me} Leuch sur l'assurance-maternité. — L'événement saillant de l'exercice écoulé a été l'assemblée de l'Association suisse S. F. Il a permis de constater que, si l'activité de notre Société s'est un peu ralentie, les bonnes volontés sont toujours là. Les différentes Commissions ont travaillé avec entrain à organiser la réception de l'A. S. S. F. — M^{lle} Jeanrenaud, présidente de la Commission des locaux, rend compte de la marche normale du Cercle Féminin et de son restaurant, qui rendent service à diverses Sociétés, surtout féminines. — Comme toute assemblée administrative qui se respecte, celle du 14 juin procède à la revision des statuts. Le taux de la cotisation ne sera plus inscrit dans les statuts, mais sera fixé par l'Assemblée annuelle, suivant les besoins. Il sera de fr. 3 pour 1922-23. Une autre modification, souhaitée depuis longtemps, a enfin été accomplie: la présidente, élue pour deux ans, ne sera pas immédiatement rééligible après trois exercices consécutifs. — L'Assemblée réélit les anciens membres du Comité, et leur adjoint M^{me} H. Spinner et M^{lle} Dr R. Warnery. Le Bureau reste constitué comme précédemment: présidente, M^{lle} E. Porret; vice-présidente, M^{lle} L. Thiébaud; secrétaires, M^{me} Junod et M^{lle} Jacot; trésorière, M^{lle} A. Billeter. — M^{lle} Steiner continue ses fonctions de bibliothécaire, et M^{lle} Jeanrenaud celles de présidente de la Commission des locaux. E. P.

SAINT-GALL. — C'est cette année que l'Union für Frauenbestrebungen (Section de l'A. S. S. F.) fêtait son dixième anniversaire d'existence, et l'Assemblée annuelle n'a pu manquer d'être égayée par cette célébration. Après de la belle musique due à deux membres de l'Union, M^{me} Duck-Tobler, membre fondateur et première présidente de notre Société, exposa dans un intéressant rapport, comprenant toute cette période, ce qui s'était fait, ce que l'on avait cherché, et de ce que l'on avait obtenu durant ces dix ans. Le but des fondatrices était d'une part d'orienter l'activité des femmes vers les problèmes sociaux, mais aussi de les mettre à même de développer et de former leur propre personnalité, afin de les rendre capable de collaboration dans le domaine politique. C'est pour satisfaire à ce double programme que l'Union a accompli les tâches suivantes: 1. propagande en faveur du mouvement féministe suisse et étranger, par des conférences, la participation à des Congrès, la publication de brochures, de feuilles volantes, d'articles dans la presse quotidienne, etc.; 2. action directe en faveur du suffrage féminin, au moyen des pétitions aux autorités cantonales et municipales, et cela dès 1913, et par la publication du petit journal *la Voix des Femmes*; 3. étude de projets de lois concernant les femmes (Code pénal fédéral et cantonal, loi sur l'instruction publique, sur les auberges, assurances, etc.); 4. organisation de cycles de conférences destinées à intéresser les femmes à la vie publique; 5. création d'un Office d'orientation professionnelle, et d'associations professionnelles féminines; 6. création de relations agréables entre les membres au moyen de réunions familiales, invitations à des femmes écrivains connus, etc. — Ce très sec résumé ne donne qu'une faible idée de la somme considérable de travail persévérant nécessaire pour mener toutes ces tâches à bien; aussi, et même si le but visé n'est pas encore atteint, et le moment de la moisson pas encore venu, toute notre reconnaissance va-t-elle à l'Union, et à sa vaillante première présidente. Puisse M^{me} Duck trouver dans son nouveau champ d'activité le même succès dans son bon combat pour l'idéal féministe! L. W.

(Résumé d'après le *St. Galler Tagblatt*.)

VALLORBE. — Le Groupement vallorbien pour le Suffrage féminin doit sa fondation à trois conférences données dans le courant de l'hiver sous les auspices de la Société d'Hygiène sociale et morale de Vallorbe. La première, donnée par le docteur Muret, eut un si vif succès

que, peu après, M^{lle} Lucy Dutoit nous apparaît dans une deuxième conférence sa ferveur et sa foi en la cause féministe. Une troisième conférence, enfin, de nouveau par M^{lle} Dutoit, en collaboration avec M. le pasteur Béranger, décida la formation du Groupe de Vallorbe, avec spontanément 57 adhésions. C'est dire si les conférenciers furent éloquentes et leurs arguments irrésistibles. Toutes ces conférences étaient contradictoires, mais, comme toujours, les contradicteurs restèrent dans l'ombre, à part de timides objections, démolies sitôt formulées. La section compte actuellement 62 membres. Elle s'est fait représenter à Neuchâtel et à l'Assemblée générale des délégués à Lausanne. Espérons que « le nouveau-né de Vallorbe », pour citer le Dr Muret, ira prospérant et grandissant, et que, tenu par la main par ses aînés, il contribuera à l'avancement de notre si juste cause. M. J.-C.

* A travers les Sociétés Féminines *

Schw. Lehrerinnen-Verein. — La 24^{me} Assemblée générale annuelle de cette Fédération d'institutrices s'est réunie, le 18 juin, à Berne, sous la présidence de M^{lle} Anna Keller (Bâle). M^{lle} Göttisheim, secrétaire, a présenté le rapport annuel, qui mentionne entre autres les luttes menées dans les cantons de Bâle et de Zurich au sujet de l'exclusion de leur poste des institutrices mariées, et rappelle les journées du Congrès des Intérêts féminins. Le Bureau de placement établi à Bâle a eu une très grande activité, mais malheureusement le nombre des offres de places est bien inférieur à celui des demandes! Après un charmant rapport de M^{lle} Lina Müller sur l'enfant cadet de l'Association, le Home des Institutrices, M^{me} Pieczynska présenta un travail sur les nouvelles tâches qui incombent aux écoles de jeunes filles, insistant sur la nécessité de développer chez la jeune fille une forte individualité, étroitement liée avec le sentiment maternel, et demandant la collaboration beaucoup plus étendue que par le passé des parents et des éducateurs. Une discussion très nourrie, que certaines ont estimée un peu trop académique, a suivi, plusieurs des participantes opposant au *sentiment maternel*, que M^{me} Pieczynska voudrait « sublimer », suivant le langage moderne, en sentiment social, le *sens de la responsabilité*; d'autres trouvant que, si la tendance maternelle doit être développée chez la jeune fille, c'est une tâche qui incombe à la famille plutôt qu'à l'école; d'autres enfin pensant que la discussion de ces problèmes si profonds et si sérieux peut mieux se faire dans un cercle restreint que dans une grande Assemblée. (D'après le *Schw. Frauenblatt*.)

Société d'Utilité publique des Femmes suisses. — C'est par un temps merveilleux que s'est réunie à Davos, les 3 et 4 juillet, cette Société pour sa 34^{me} Assemblée générale. M^{lle} Trüssel, présidente, presenta un rapport sur l'année écoulée, année qui ayant été une époque de crise, du fait du chômage, a précisément fourni du travail d'autant plus abondant et plus intense aux Sections. La plupart d'entre elles ont organisé des cours ménagers pour les chômeuses, procuré du travail à celles qui étaient mères de famille, ouvert des foyers-restaurants pour les chômeurs masculins, etc.. Les cours ménagers, les écoles ménagères ont continué leur carrière pour leur public habituel de jeunesse et sont toujours plus fréquentés. Le Comité s'est également occupé de la réintégration dans leur nationalité suisse de femmes veuves ou divorcées d'étrangers, et a longuement discuté, comme j'ai fait après lui l'Assemblée générale, la possibilité de créer un Office central, où se rencontreraient parents désireux d'adopter un enfant et enfants sans parents. — Les rapports présentés par les différentes Commissions ont été extrêmement intéressants: Commission de l'Ecole ménagère, de l'Ecole d'horticulture, de distribution de récompenses aux domestiques, de l'Ecole de gardes-malades, de la protection de la femme et de l'enfant (qui s'est occupée de la surveillance des enfants placés, des tutelles, etc.) et surtout de celle de la lutte contre la tuberculose, dont l'activité prenait, dans le cadre ensoleillé des montagnes de Davos, la première station alpestre pour tuberculeux, un caractère d'actualité tout spécialement poignant! — On a encore entendu deux magistrales conférences, l'une de M^{lle} R. Gutknecht, suffragante pastorale, sur *l'influence de la mère dans l'éducation*, l'autre de M. Straub sur *la fondation de Foyers pour tous*. La première, d'une haute élévation morale, riche en suggestions profondes et abordant le problème complexe de l'éducation sexuelle; l'autre concise et brève, et d'autant plus impressionnante de ce fait. — Disons encore combien les *Davoserinnen* ont manifesté la plus charmante hospitalité: banquet, chants, projections lumineuses des plus beaux paysages grisons,

rien n'a manqué à la fête... pas même les conseils paternels des autorités cantonales pour apprendre aux femmes ce qu'elles ont à faire!! Enfin, une promenade à la Schatzalp a été peut-être le point culminant de ces journées, parce qu'elle a fait comprendre intensément, dans le merveilleux décor de ce paysage, le privilège de la vie et de l'action dont jouissent celles qui peuvent travailler quand tant d'autres attendent, immobiles sous les rayons de ce soleil, la guérison souvent si lente à venir. (D'après le *Schw. Frauenblatt*.)

Pensionnat

pour jeunes filles - "Freiegg" Herisau

Education et instruction soignées

Bon allemand. Vie de famille

Soins maternels

Climat salubre et vivifiant

A. VOGEL, inst. diplômée

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port et de remboursement sont à la charge du destinataire.

- Dr Emma GRAF: *La femme et la vie publique* (trad. française). 1 brochure: 30 centimes.
- A. DE MORSIER: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*: 1 brochure: 20 centimes.
- Dr M. MURET: *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure: 20 centimes.
- PAUL VALLOTTON, pasteur: *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch.: 40 centimes.
- Benj. VALLOTTON: *La Femme et le droit de vote*. 1 broch.: 20 cent.
- L. BRIDEL: *La succession légale*. 1 vol.: 2 fr.; *Le droit des personnes*. 1 vol.: 3 fr. (Ouvrages vendus au profit de la caisse du *Mouvement Féministe*.)
- L. BRIDEL: *Questions féministes*: 1 brochure: 50 centimes.
- UNE SUISSE: *Nos réserves nationales*. 1 brochure: 30 centimes.
- Emilie GOURD: *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 brochure: 25 centimes.
- Id. *A travail égal, salaire égal*. 1 brochure: 30 centimes.
- Id. *Une vie et un exemple: Susan-B. Anthony (1820-1906)*. 1 brochure: 60 centimes.
- Id. *La question des mœurs et la réglementation d'après l'enquête de M. A. Flexner*. 1 brochure: 60 centimes.
- L. HAUTESOURCE: *Le suffrage féminin*. 1 brochure: 20 centimes.
- L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité*. 1 brochure: 25 centimes.
- Le Suffrage des Femmes en pratique*. 1 vol.: 1 fr. 80.
- Rapport du Congrès suffragiste international de Genève*. 1 vol.: 4 fr. 60.
- Pourquoi femmes de Genève demandons-nous le droit de vote*. Une feuille volante de propagande. Le mille: 10 fr.; le cent: 1 fr.
- Un message suffragiste du Président Wilson*. Une feuille volante de propagande. Le cent: 2 fr.
- Les droits politiques actuels des femmes*: Une feuille volante, à encarter dans la brochure de Morsier, ou à distribuer séparément pour la propagande. Le cent: 2 fr. 50; les 10: 25 cent.
- Cartes postales suffragistes illustrées* (dessins originaux de M^{lle} Nath. LACHENAL), 3 séries. La carte: 10 cent. Le cent: 8 fr.
- Anton SUTER: *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*. 1 broch.: 20 cent.; les 10: 1 fr. 50.
- H. DE MÜLINEN et P. CHAPONNIÈRE-CHAIX: *La revision constitutionnelle fédérale et les droits politiques des femmes suisses*. 1 broch.: 20 cent.; les 10: 1 fr. 50.
- A. DE MADAY: *Le droit des femmes au travail*. 1 vol.: 3 fr. 50.
- Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*. 1 broch.: 75 c.
- A. ZOLLIKOFER: *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*: 1 broch.: 50 centimes.
- Walter RAUSCHENBUSCH: *Le Plat de Lentilles*. 1 petit vol.: 2 fr. 40.
- E. RUDOLPH: *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 brochure: 10 centimes.
- M^{lle} A. MAYOR: *La Tutelle féminine*. 1 brochure: 10 centimes.
- La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes*. 1 brochure: 25 centimes.